



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **CINEMATHEQUE JEAN-MARIE BOURSICOT (SUISSE) SA**, Château 11-13, 1023 Crissier
2. Date du sursis concordataire provisoire: 28.02.2013
3. Durée du sursis concordataire provisoire: 1 mois jusqu'au 19.03.2013
4. Commissaire provisoire: Me Arnaud MOUTINOT
Avocat
Bd des Philosophes 17
1205 Genève
5. Remarques: LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE
Sursis provisoire et concordat 293 LP
A vous tiers intéressés.
Par décision du 28 février 2013, communiquée le 28 février 2013, la présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne a prononcé ce jeudi 28 février 2013, et jusqu'au 19 mars 2013 un sursis provisoire en faveur de CINEMATHEQUE JEAN-MARIE BOURSICOT (SUISSE) SA, ch. du Château 11-13, 1023 Crissier.
L'audience de sursis provisoire est fixée au mardi 19 mars 2013, à 10:30 heures.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour fournir tous renseignements utiles sur la situation de la débitrice.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

00873915

